

soldez aux ennemis de l'Eglise. Et dans quel but ? C'est afin que ce journal poursuive son œuvre avec plus de succès. Par là, vous l'aidez indirectement à combattre l'Eglise, notre Mère ; tandis que la bonne presse, qui se dévoue à la défense de cette même Eglise, vous la laissez à son indigence, vous l'abandonnez à son dénuement ; vous allez même jusqu'à lui refuser une mesquine souscription. ”

---

### Le monument des frères De Maistre

---

On vient d'inaugurer à Chambéry, le monument élevé par souscription publique à Joseph et à Xavier de Maistre.

A la cérémonie religieuse du matin, présidée par Mgr Hautin, archevêque de Chambéry, Mgr Turinaz, évêque de Nancy et né en Savoie, a prononcé l'éloge de J. de Maistre.

Le monument est très beau : Joseph de Maistre est debout sur un rocher battu par la tempête. Il est drapé dans son manteau et a la main gauche appuyée sur l'épaule de son frère. Le sculpteur M. Ernest Dubois, a placé au bas du monument la statue de la Savoie présentant une branche de laurier aux deux écrivains.

---

### La fête du travail

---

On lit dans la Gazette officielle : “Attendu que par l'acte passé par la Législature du Canada, dans les cinquante-septième et cinquante-huitième années de Notre Règne, chapitre cinquante cinq, il est décrété que le premier lundi de septembre sera à l'avenir un jour non juridique connu sous le nom de Fête du travail ;

“ A ces causes, par et de l'avis du Conseil exécutif de Notre province de Québec, Nous avons réglé et ordonné, et, par les présentes, réglons et ordonnons, que lundi le quatrième jour de septembre prochain (1899), est et sera considéré jour non juridique, comme Fête du travail, dans Notre dite province de Québec.

Le quatre septembre, nous a-t-on dit, a été célébré à Québec sans enthousiasme et les abstentions ont été considérables. Dans une foule d'ateliers les ouvriers sont allés à leur besogne